

Protocole (Covid-19) rentrée 2020 raconte-moi une chanson

Applicable à partir du 01 septembre 2020

Depuis le 17 mars dernier, les mesures sanitaires relatives au Covid-19 contraignent l'association à appliquer un **protocole sanitaire particulier et évolutif**. Le respect des règles liées au protocole est obligatoire pour l'ensemble des adhérents et de l'équipe pédagogique de l'association, afin de permettre la bonne continuité des activités et de garantir la sécurité des professeurs et des élèves.

- 1- Toute personne ayant contracté le COVID-19 (test RT-PCR positif et/ou images évocatrices au scanner thoracique), ayant été en contact avec une personne malade, ou présentant des symptômes évoquant le COVID-19, ne pourra pas reprendre de cours en présentiel. Nous invitons chaque élève à prendre sa température avant de venir en cours : en cas de fièvre supérieure à 38°, l'accès au cours sera interdit.
- 2- Les règles de distanciation physique devront être respectées : au minimum 1m entre chaque personne. Les contacts physiques ne sont pas autorisés.
- 3- Les gestes barrière devront être appliqués : lavage des mains au savon ou désinfection au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du cours pour les élèves, entre chaque élève pour les professeurs. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition par l'Association dans chaque salle de cours ; de l'eau, du savon et des essuie-mains jetables seront installés dans les sanitaires.
- 4- Le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants dès 11 ans. Les plus jeunes pourront porter un masque s'ils le souhaitent, s'ils sont en mesure de le porter dans de bonnes conditions pendant la durée du cours. L'Association fournira les masques aux professeurs, mais les élèves devront venir avec leur propre masque.
- 5- Les portes et fenêtres resteront ouvertes pendant la durée du cours, si la météo le permet. Dans le cas contraire, les salles de cours seront aérées au moins 10 minutes par heure. Les horaires seront susceptibles d'être adaptés à l'initiative des professeurs afin de permettre une bonne aération des locaux.
- 6- Concernant le matériel collectif : Les échanges de matériel seront évités au maximum et les surfaces partagées (instruments, pupitres, sièges, etc.) seront désinfectées entre chaque élève ou chaque groupe.
- 7- La circulation dans les salles devra être limitée au strict nécessaire. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les salles de cours, ni à rester dans les espaces d'attente, sauf demande expresse des professeurs. **Merci donc aux élèves et aux parents des élèves les plus jeunes de bien respecter les horaires de début et de fin de cours, les protocoles ajoutant déjà un temps non négligeable au déroulement de la journée !**
- 8- Par mesure de simplification, pensez à prendre vos dispositions ainsi que celles de vos enfants pour ne pas avoir à utiliser les sanitaires durant les cours. 😊

Bien entendu, les cours individuels à distance sont toujours proposés pour tous ceux qui ne souhaitent pas ou ne pourraient pas avoir de cours en présentiel.

Le Bureau et le Directeur